

Finances

REF : DAF2015070

Signataire : AG

Séance du Conseil Municipal du 17/12/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Remise gracieuse en faveur de la régie de recette pour l'encaissement des produits de stationnement payant sur la voirie sur la période du 1er septembre 2014 au 30 septembre 2015

EXPOSE :

Le parc des horodateurs étant vétuste et obsolète, il y a des décalages entre la somme collectée de l'horodateur et les tickets des encaissements. De plus, les horodateurs subissent de nombreux actes de vandalisme et de vols.

Ainsi, sur la période du 1^{er} septembre 2014 au 30 septembre 2015, la régie de recettes des produits de stationnement a constaté un déficit de 2 985.55 €.

La responsabilité du régisseur, Monsieur Steven VONG XAY, étant engagée, Toutefois, dans la mesure où il démontre avoir effectué toutes les diligences usuelles dans la tenue de sa régie.

il est proposé au Conseil municipal d'accorder la remise gracieuse à hauteur du déficit constaté de 2 985.55 € sur la période du 1^{er} septembre 2014 au 30 septembre 2015.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DECEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 Décembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, Mmes MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
M. ROZENBERG Silvère	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. LOGRE Benoît
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya

Mme LENOURY Nadia représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n° 332

Mme LENZI Ling partie à la question n°369

M. RUER Marc arrivé à partir de la question n°357

Absents : MM AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves

Secrétaires de séance : Mmes PEJOUX Claudine, FAGARD Alice

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2015070

Signataire : AG

OBJET : Remise gracieuse en faveur de la régie de recette pour l'encaissement des produits de stationnement payant sur la voirie sur la période du 1er septembre 2014 au 30 septembre 2015

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

VU le décret n°2008-228 du 5 mars 2008 relatif à la constatation et à l'apurement des débits des comptes publics et assimilés,

VU l'arrêté municipal en date du 18 août 2011 constituant la régie de recettes pour l'encaissement des produits de stationnement payant sur la voirie,

VU l'arrêté municipal en date du 1^{er} mai 2014 nommant régisseur titulaire de la régie de recettes pour l'encaissement des produits de stationnement payant sur la voirie, Monsieur Steven Vong Xay,

VU l'ordre de reversement remis en date du 26 octobre 2015 par la ville à l'encontre de Monsieur Steven Vong Xay,

VU la demande de sursis à versement et la demande remise gracieuse formulées par Monsieur Steven Vong Xay le 9 novembre 2015 pour la régie de recettes pour l'encaissement des produits de stationnement payant sur la voirie,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ACCORDE la remise gracieuse au régisseur de la régie de recettes pour l'encaissement des produits de stationnement payant sur la voirie, Monsieur Steven Vong Xay, pour un montant de 2 985.55 €,

COMBLE le déficit de la régie de recettes à hauteur de 2 985.55 €.

Impacts financiers Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts chapitre 67 « charges exceptionnelles » article 6718 « autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ».



L'adjoint délégué

Maria MERCADER

Reçu en préfecture le : 18/12/2015

Publié le : 18/12/2015

Certifié exécutoire le 18/12/2015



L'adjoint délégué

Maria MERCADER